



## Vol de la part de la banque xxxxxx

Par **Julien Marty**, le **24/10/2018** à **22:27**

Bonjour je viens vers vous pour vous demander votre aide  
ca fait 7 mois que je suis chez la banque xxxxxx depuis 1 semaine mon compte est bloqué  
aujourd'hui ils m'ont appelé et m'ont dit qu'il ne veulent plus de moi comme client je leur ai  
demandé pourquoi ils m'ont dit qu'il ne veulent pas me dire la raison et qu'ils ne sont pas  
obligés de le justifier la raison. Mais c'est pas vraiment sa le problème  
c'est qu'ils m'ont dit que les 650 euros qui sont sur le compte je ne les récupère jamais alors  
je me suis énervé en disant "vous n'avez pas le droit, c'est du vol" la personne du service  
client ma répondu "appelez sa comme vous voulez  
mais en tout cas vous récupérez pas votre argent" je lui ai demandé "eh pourquoi" il ma  
répondu "On n'a pas besoin de vous le dire vous devez passer par un médiateur bancaire ou  
je sais pas quoi" actuellement avec mes enfants et mon épouse nous vivons dans des  
conditions de grande précarité nous sommes obligés de demander à nos voisins à manger vu  
que je touche ma paie que le 11. La banque a-t-elle le droit de nous voler et nous laisser dans  
des états de grande précarité comme sa ? Que pouvons nous t-on faire ? merci d'avance pour  
vos réponses

Par **youris**, le **25/10/2018** à **18:47**

bonjour,  
vous n'êtes pas à découvert ?  
une banque ne bloque pas le compte de son client sans raison.  
avez-vous des dettes, il peut s'agir d'une saisie-attribution.  
je suis surpris que la banque refuse de vous dire la raison.  
mais peut-être, est-ce que vous ne dites pas tout.  
vous pouvez demander à voir le directeur de l'agence ou saisir le médiateur de votre banque.  
salutations

Par **Visiteur**, le **25/10/2018** à **19:27**

Bonjour  
J'ajouterai que même en cas de saisie, la banque doit vous laisser au minimum la somme de  
550 euros.  
Lisez ceci

